

DOSSIER DE PRESSE



RN4

Travaux de chaussée à hauteur de Saint-Dizier (52)

2,8 millions d'euros financés par la Région Grand Est

À compter du mardi 7 avril 2026

SOMMAIRE



I - Des travaux indispensables

II - Description des travaux

III - Ce qu'il faut retenir

IV - Annexe – Présentation de la DIR Est

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nancy, le 25 février 2026

La Région Grand Est investit pour vous :

RN4 – Réfection de chaussée à Saint-Dizier (52)

Afin d'assurer au quotidien la sécurité et la qualité de circulation sur la RN4, des travaux de réfection de chaussée seront réalisés sur le contournement de Saint-Dizier (52) **du mardi 7 avril au vendredi 22 mai 2026** pour un coût global de 2,8 millions d'euros financés par la Région Grand Est.

Ces travaux sont conduits par la Direction Interdépartementale des Routes Est, placée sous la responsabilité de la Région Grand Est, qui, depuis le 1^{er} janvier 2025, apporte les moyens nécessaires pour rendre cet axe plus sûr et mieux adapté aux besoins des habitants comme des entreprises.

>>> La RN4 sera fermée dans le sens Paris → Nancy depuis l'échangeur « Saint-Dizier Ouest » jusqu'à l'échangeur d'Ancerville pendant toute la durée du chantier afin d'assurer la sécurité des intervenants et des usagers.

Des déviations locales seront mises en place.

Par ailleurs, ce chantier s'intègre dans les travaux préparatoires à la mise à 2x2 voies de cette section de la RN4 prévue au Contrat de Plan État-Région, réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de la Région Grand Est. La durée de ces travaux est estimée à 2 ans avec un démarrage fixé après le chantier de réfection de chaussée. Ces travaux pilotés par la DREAL Grand Est, entraîneront des basculements de circulation, ainsi que des fermetures de bretelles durant certaines phases. Ils feront l'objet de communication à venir.

Pour une route et un chantier plus sûrs, la DIR Est et la Région remercient les conducteurs de leur patience.
Elles leur recommandent la plus grande prudence en modérant leur vitesse
et en respectant la signalisation de chantier.
Ensemble, protégeons les hommes et les femmes qui travaillent sur ce chantier.

Contact presse :
Bureau Management et Communication
communication.dir-est@developpement-durable.gouv.fr
Tél : 06 19 18 05 57 / 06 61 85 18 66

I – Des travaux indispensables

La RN4 est un axe routier important reliant Paris à Strasbourg.

Les travaux portent sur la réhabilitation de la chaussée de cette route dans le département de la Haute-Marne, sur le contournement de Saint-Dizier.

Cette section fortement dégradée nécessite sans plus attendre des travaux importants pour la sécurité et le confort des usagers.

Sur la section de travaux, la RN4 accueille un trafic d'environ 20 000 véhicules/jour avec un fort taux de poids lourds de l'ordre de 35%.

PLAN DE LOCALISATION



II – Description des travaux

Les travaux consistent à renouveler la couche de roulement. Du fait de dégradations au cœur de la structure de chaussée, celle-ci sera également reprise jusqu'à 28 cm de profondeur.

Les travaux seront réalisés sur 2 zones :

Zone 1

- De l'échangeur « Saint-Dizier Ouest » jusqu'au bas du viaduc de Marnaval, dans le sens Paris → Nancy, y compris au niveau des bretelles

Zone 2

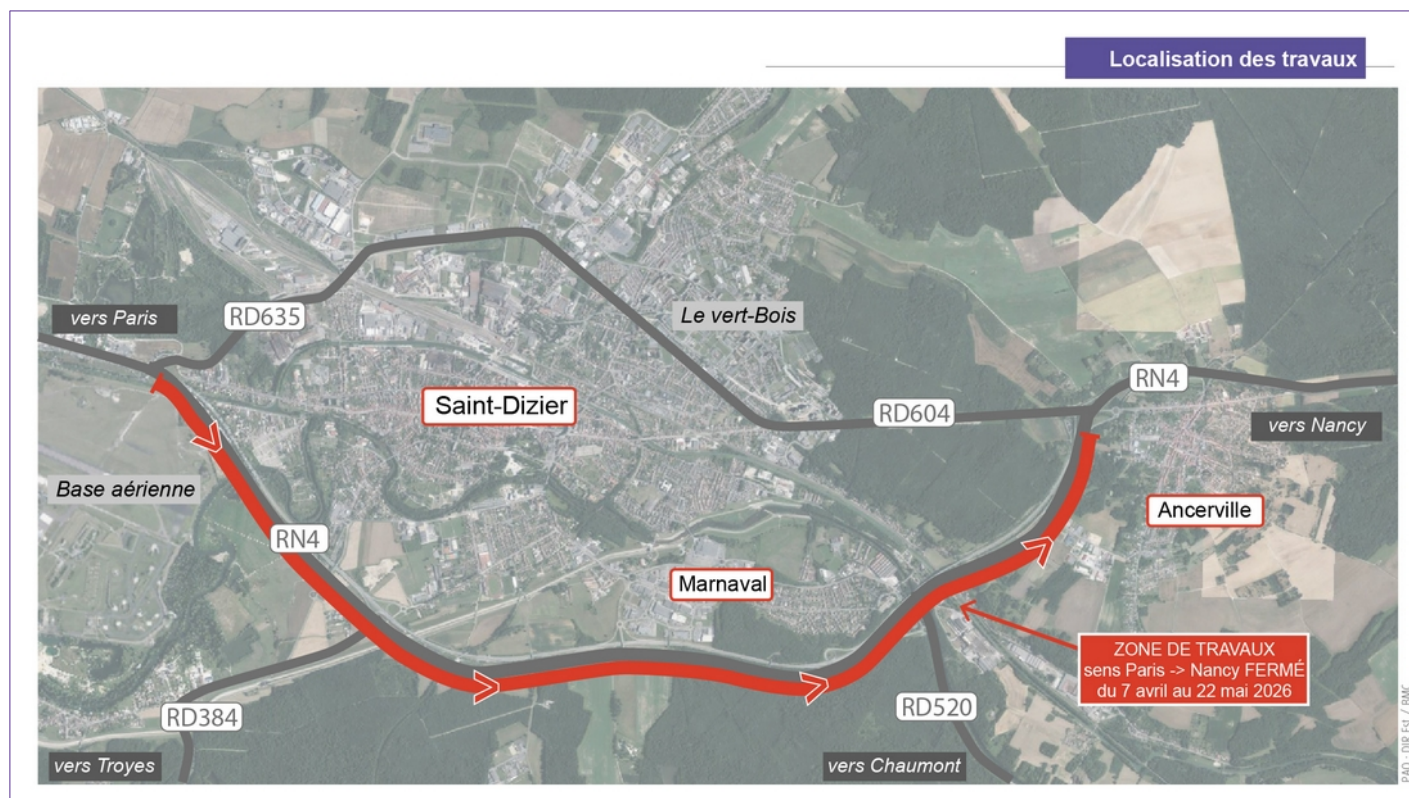
- Du haut du viaduc de Marnaval jusqu'à l'échangeur d'Ancerville, dans le sens Paris → Nancy, y compris au niveau des bretelles

Date des travaux : du mardi 7 avril au vendredi 22 mai 2026

Les travaux sont situés sur une section bidirectionnelle séparée par des glissières de sécurité.

Leur réalisation n'est possible que sous coupure de la circulation qu'en interrompant la circulation, accompagnée de déviations locales.

Localisation des travaux :



>> Des déviations locales seront mises en place

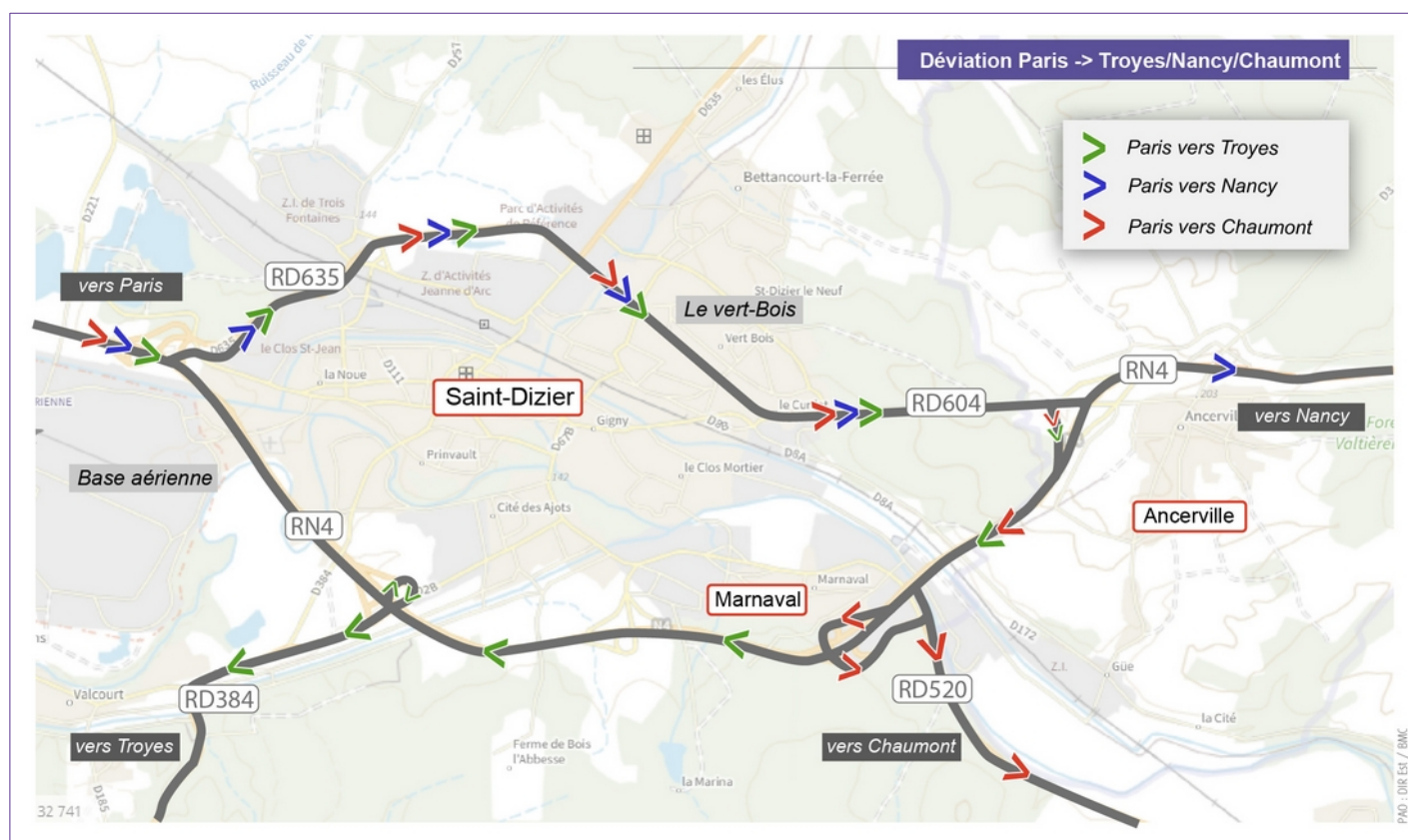
Pour diminuer les contraintes sur les itinéraires des déviations choisis, en accord avec les collectivités locales concernées, les flux de circulation ont été séparés par la mise en place d'une déviation distincte pour chaque sens de circulation.

Les travaux nécessiteront une coupure dans le sens Paris → Nancy

>>> Déviation du sens Paris → Troyes, Nancy, Chaumont

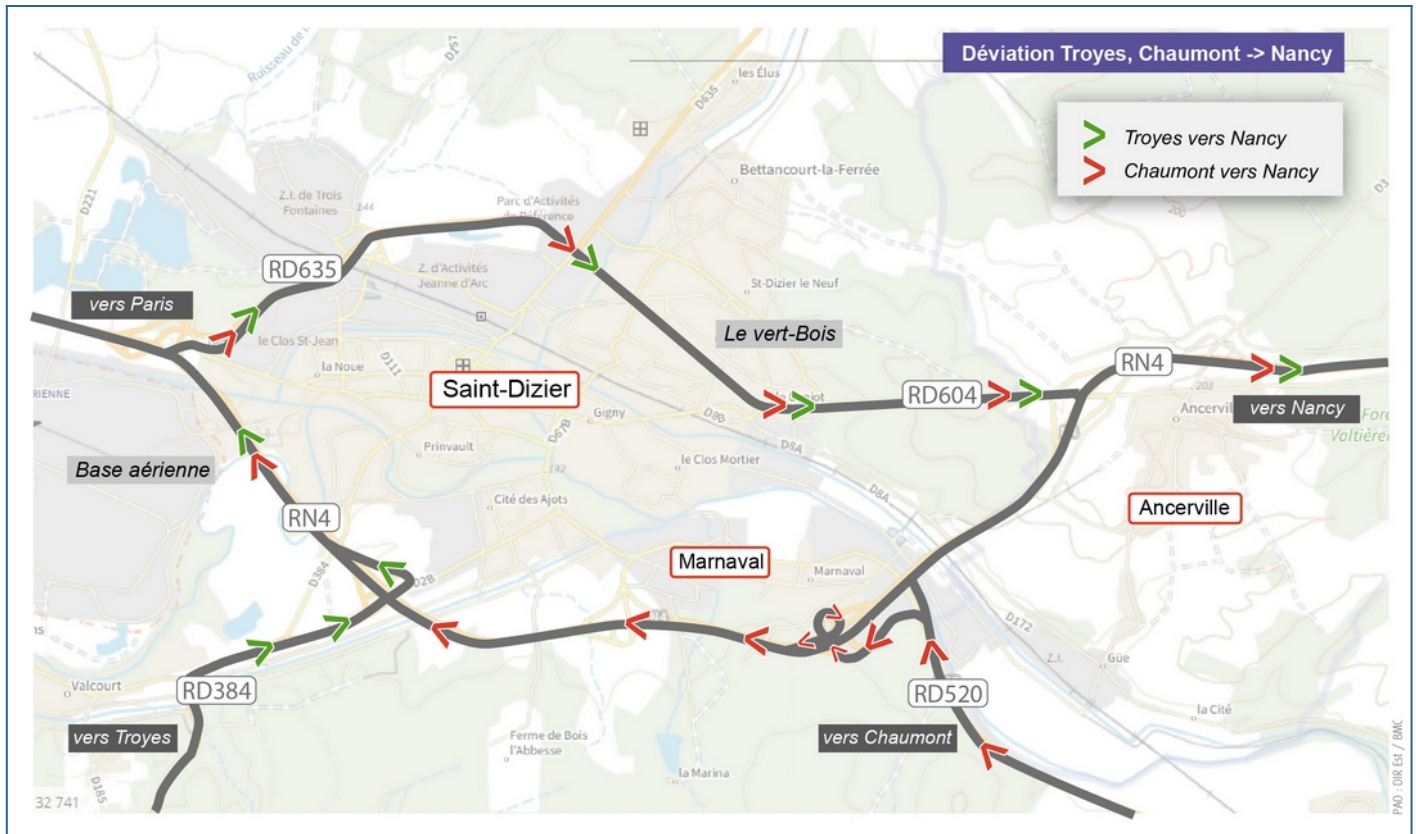
Les usagers en provenance de Paris et à destination de Troyes, Nancy ou Chaumont sortiront de la RN4 au niveau de l'échangeur Ouest.

Les usagers seront invités à contourner l'agglomération de Saint-Dizier par le Nord pour retrouver les directions de Troyes, Nancy et Chaumont.



>>> Déviation du sens Chaumont → Nancy et Troyes → Nancy

Les usagers en provenance de Chaumont et de Troyes à destination de Nancy seront invités à suivre la direction de Paris puis sortiront au niveau de l'échangeur Ouest pour retrouver la direction de Nancy.



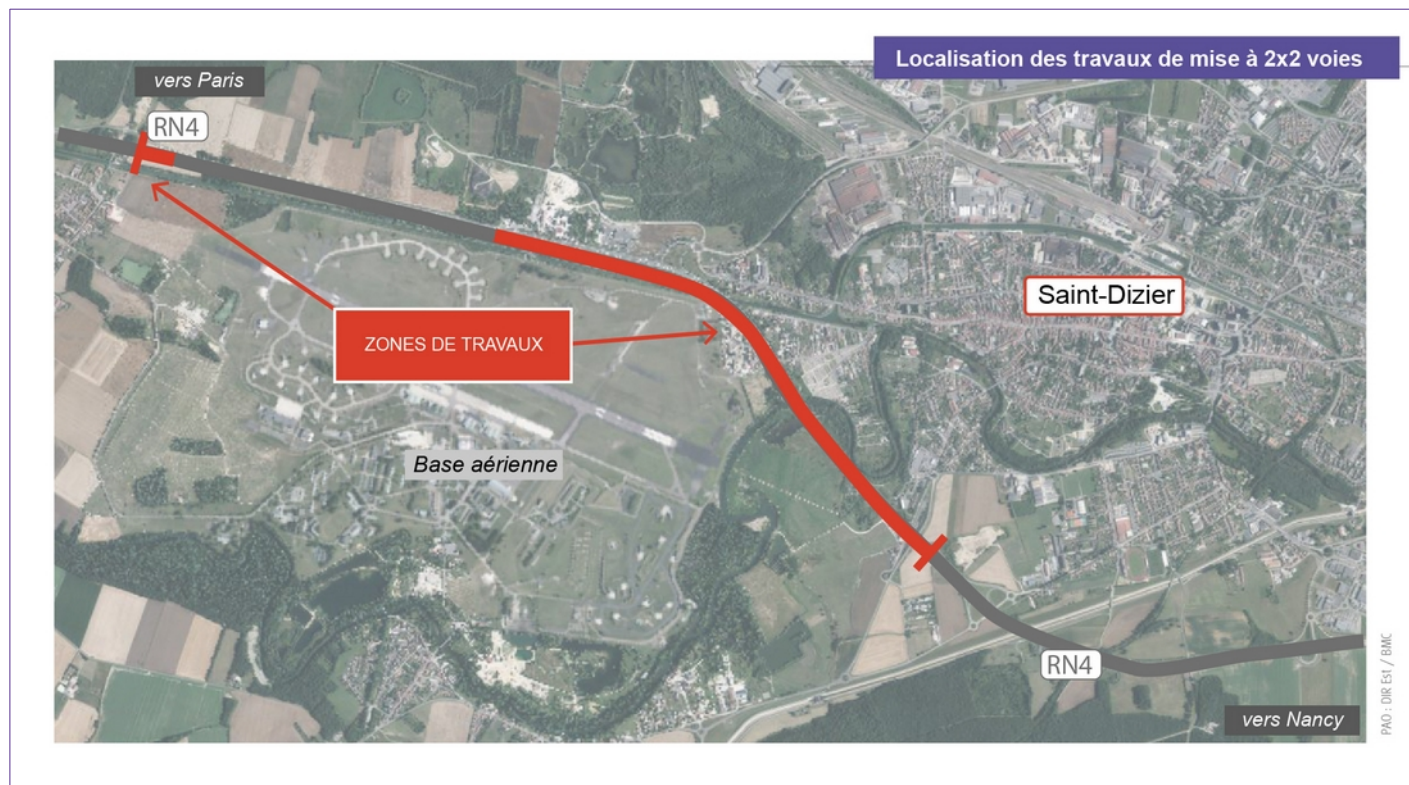
Des travaux de chaussée suivis par des travaux de mise à 2x2 voies

Les travaux de chaussée prévus du 7 avril au 22 mai 2026 seront suivis par des travaux de mise à 2x2 voies et de protections acoustiques sur l'accotement Nord de la RN4, sous le pilotage de la DREAL Grand Est, service placé sous la responsabilité de la Région Grand Est depuis le 1er janvier 2025.

La durée de ces travaux sera d'environ deux ans. Ils entraîneront des basculements de circulation, ainsi que des fermetures de bretelles durant certaines phases de travaux.

Des communiqués de presse spécifiques seront diffusés selon les phases de travaux.

Pour de plus amples informations, contacter la Région Grand Est : com.mobilites@grandest.fr



III – Ce qu’il faut retenir

>>> Des travaux du **7 avril au 28 mai 2026** qui nécessitent la coupure de la RN4 dans un sens de circulation à hauteur de Saint-Dizier, en direction de Nancy.

>>> Des déviations locales *via* l’agglomération de Saint-Dizier et les routes départementales pendant toute la durée du chantier.

>>> Un chantier important de près de 10 km de travaux et 22 000 tonnes d’enrobés mis en œuvre, pour 2,8 millions d’euros financés par la Région Grand Est, depuis la reprise en gestion de la RN4 au 1^{er} janvier 2025.

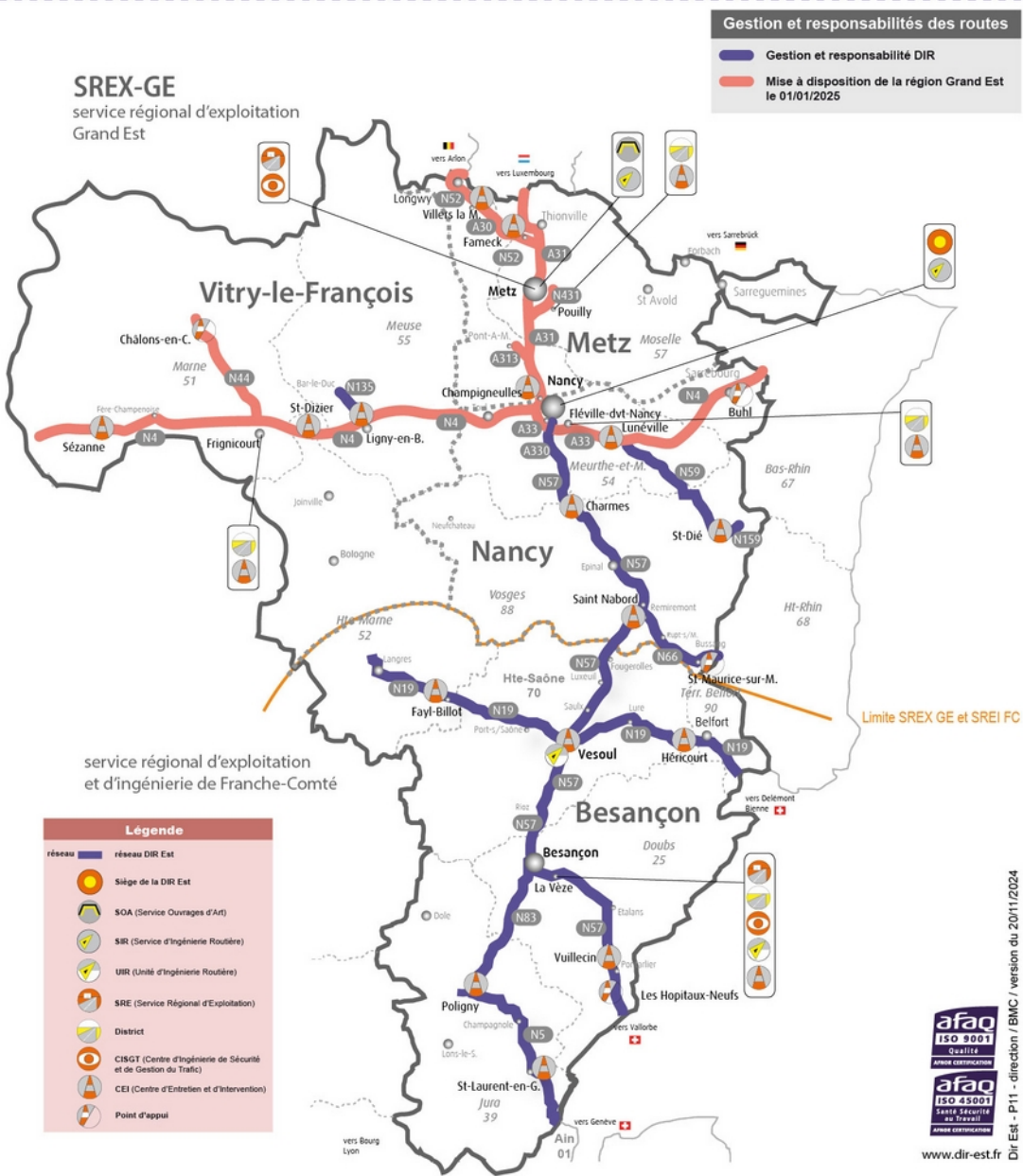
>>> Des travaux de mise à 2x2 voies sous pilotage de la DREAL Grand Est qui démarreront à la suite des travaux de réfection de chaussée pour une durée d’environ deux ans.

IV – Annexe – Le réseau de la DIR Est au 1^{er} janvier 2025



Le réseau de la DIR Est au 1^{er} janvier 2025

Décision ministérielle du 4 janvier 2023



Dir Est - P11 - direction / BMC / version du 20/11/2024



Contact presse :

Bureau Management et Communication
communication.dir-est@developpement-durable.gouv.fr
Tél : 06 19 18 05 57 / 06 61 85 18 66

